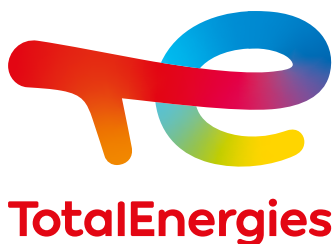


Circulation –
Règle d'or 2 de TotalEnergies

Engagement n°2

**J'attache ma ceinture
avant de démarrer
et je ne me sers plus
de mon téléphone**

#SafeDriver



Les chiffres clefs

Le port de la ceinture de sécurité réduit de 45 à 50% le risque d'accident mortel.

Source: Organisation mondiale de la santé-OMS

Téléphoner au volant multiplie par 4 les risques d'accidents.

Source: Organisation mondiale de la santé-OMS

Envoyer un SMS multiplie par 23 les risques d'accidents.

Source: Virginia Tech Transportation Institute

Les engagements

Adapter le poste de conduite à sa taille (réglages du siège, des rétroviseurs, etc.).

Demander l'autorisation à votre employeur pour prendre un passager à bord lors de déplacements professionnels.

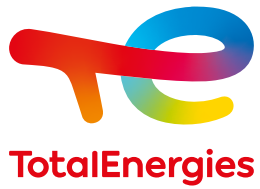
Attacher la ceinture de sécurité avant de démarrer, même lors de courts trajets, et s'assurer que tout passager à bord attache également la sienne.

Seuls les membres d'équipage sont autorisés à bord des véhicules lourds.



En conduisant, il est strictement interdit :

- d'utiliser un téléphone portable, y compris avec un système « mains libres », ou tout autre appareil électronique personnel.
- de manipuler ou de programmer un GPS.



Corporate Communications
TotalEnergies SE

2 place Jean Millier
92 400 Courbevoie - France
Phone: +33 (0)1 47 44 45 46
Share capital: €6,601,073,322.50
Registered in Nanterre:
RCS 542 051 180



© TotalEnergies
Graphisme:
Studio Axiome 2023
Photos: Adobestock